
PLAN LOCAL D'URBANISME DE BARCY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2026

ORDRE DU JOUR

CONSTRUCTION DU PADD

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

COMMUNE DE BARCY	BUREAU D'ÉTUDES GEOGRAM
M. Pierre-Edouard DUICQUE, Maire	Mme Isabelle DEVORSINE
Mme Marie-Christine RENARD	Mme Oriane CZERNIAK
M. Sébastien BRAYER	
Mme Anièle GRONDIN-FUZELLIER	
Mme Séverine ZAK	

Monsieur le Maire introduit la réunion.

Lors des derniers mois, le bureau d'études a repris sous format d'ateliers les différentes thématiques pouvant être traitées à l'échelle du PLU.

Lors de chacun des ateliers, une vigilance particulière a été portée pour mettre en avant les forces et les faiblesses de l'état initial de la commune et les objectifs à inscrire pour valoriser une situation et remédier à certaines menaces.

Le bureau d'études propose donc aux élus un projet de PADD qui reprend les éléments évoqués dernièrement.

Monsieur le Maire souhaite que le document se projette à plus longue échéance.

En cohérence avec le SDRIFe, le document affichera une projection à horizon 2040.

Les élus souhaitent également que le développement de la Commune se fasse en 2 temps. Un développement dans l'immédiat (une trentaine de constructions) puis un second dans un autre temps (une vingtaine). Ce qui implique pour le projet de PADD, une projection d'une cinquantaine de constructions à envisager à horizon 2040.

Ce qui est important à retenir, les élus souhaitent afficher un ralentissement significatif de la croissance, celle observée ces dernières années, et être cohérent avec les enjeux de protection de l'espace.

Le bureau d'études reprend la lecture du PADD proposé, celui-ci n'appelle pas d'autres remarques de la part des élus.

O. CZERNIAK du BE, indique aux élus que le projet de PADD devra faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Il serait opportun que ce débat fasse l'objet d'une délibération pour formalise.

Le BE transmettra à la Commune le projet de PADD adapté avec les éléments évoqués ce jour. Il transmettra également un projet de délibération pour l'organisation du débat au sein du conseil.

Il n'est pas fixé de date de réunion dans l'immédiat en raison de l'organisation prochaine des élections municipales en mars prochain.

A l'issue de celles-ci, Madame ZAK se rapprochera du bureau d'études pour fixer la prochaine date de réunion pour poursuivre les études.